

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2022

~ ~ ~ ~ ~

L'an 2022 et le 3 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gwenaël GUILLERME, Maire.

Présents : Mme GUILLERME Gwenaël, Maire, Mme VAILLANT Monique, M. MICHEL Eric, Mme BUSSON Sophie, M. BOURY Pascal, Mme TISON Virginie, Mme DEROCHE Rachel, M. CADIEU Jimmy, M. MAHUAS Hervé

Excusée ayant donné procuration : Mme LEGAVRE Alexandra à Mme DEROCHE Rachel

Excusé : M. COURANT Anthony

A été nommé secrétaire : M. MICHEL Eric

~ ~ ~ ~ ~

DECISION MODIFICATIVE : BUDGET COMMUNAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition de décision modificative du budget principal de la commune.

Dépenses fonct.	022	Dépenses imprévues	- 156,00 €
Dépenses fonct.	6811	Dotations aux amortissements	+ 156,00 €
Recettes invt.	28041512	GFP rattachement : bâtiments et installations	+ 156,00 €
Recettes invt	165	Dépôts et cautionnements	- 156,00 €

~ ~ ~ ~ ~

TARIF DU LOCATION DU MOBIL-HOME EN 2022

Le conseil municipal vote comme suit le tarif de location du mobil-home qui se trouve sur le camping pour l'année 2022 :

	01/01 au 15/04 15/09 au 31/12	16/04 au 30/06	01/07 au 14/09
Semaine (*)	200,00 euros	250,00 euros	300,00 euros
Mois	400,00 euros (**)	500,00 euros	

- (*) Tarif charges comprises pour les locations à la semaine

- Location à la semaine : Réduction de 10 % sur le total de la location si réservation sur deux semaines

- (**) Location : 400,00 euros le mois, charges en sus

~ ~ ~ ~ ~

VENTE DE TERRAIN, RUE DU STADE

Mme Le Maire a fait part au conseil municipal du projet de la propriétaire des parcelles AB 21 et ZE 35, à savoir, la vente de celles-ci qui se situent : Rue du Stade. Suite à cette information, le conseil municipal a émis un accord de principe pour l'acquisition d'une partie de la parcelle ZE 35 (terrain non constructible). Cette acquisition permettrait d'agrandir le parking attenant à l'Insectarium. D'autre part, un autre acquéreur est intéressé par la parcelle AB 21 et la seconde partie de la parcelle ZE 35.



CREATION D'UN UNIVERS IMAGINAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL ET DU PROGRAMME LEADER

Mme Le Maire rappelle à l'assemblée que le socle de la stratégie de développement touristique de la Destination Brocéliande est la mise en scène du territoire par des Univers imaginaires, permettant d'incarner la promesse touristique sur l'ensemble de son territoire. Ces univers ont pour objectif :

- De favoriser la découverte du territoire dans une vision élargi,
- D'augmenter la durée des séjours
- D'inciter les visiteurs à revenir sur le territoire.

En 2021, le syndicat mixte Destination Brocéliande a réalisé une étude opérationnelle pour décliner les Univers Imaginaires de façon concrète sur le territoire. Cinq sites pilotes ont été choisis pour incarner les Univers, en plus des incontournables identifiés et déjà inscrits dans cette thématique. Lizio fait partie de ces sites pilotes. L'intention du projet sur la commune de Lizio est de renforcer la lisibilité et la visibilité des offres qui la composent (Ecomusée, Insectarium, Poète Ferrailleur, Musée des carrières, Val Jouin,)

Pour redonner une centralité au cœur de bourg, le souhait a été de créer et d'installer un objet singulier mettant à profit l'inventivité et les univers de chacun des sites d'intérêt : un carrousel. Ce manège, par sa création artistique, reprend les Univers singuliers des musées présents sur la commune.

Pour continuer le travail de la commune sur la valorisation de la biodiversité, un accompagnement paysager et végétalisé intégrant le carrousel dans son environnement offrira un cadre de découverte qualitatif. L'incitation à l'itinérance par des aménagements de parcours depuis le carrousel pour rejoindre les offres existantes est aussi prévu. Enfin du mobilier design sur le thème de la biodiversité devra être intégré.

Un cheminement piéton sécurisé sera réalisé depuis le carrousel jusqu'au Val Jouin, permettant ainsi l'accessibilité à l'insectarium et à la vallée du Val Jouin.

Un aménagement d'une aire de stationnement végétalisée manquant sera réalisé, au-dessus de l'actuel parking. Une attention particulière sera apportée à la signalétique du centre-bourg, qui sera mise en cohérence artistique avec le carrousel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ayant approuvé le projet pour le montant global estimé à 238.125,00 € H.T., a sollicité une subvention auprès du Conseil Régional, au titre du volet 3 du dispositif d'aides aux destinations touristiques de Bretagne et du Pays de Ploërmel, au titre du programme Leader.



CREATION PLATEAU MULTISPORTS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le conseil municipal a décidé de lancer la création d'un plateau multisports à quelques mètres de l'école primaire et à proximité du terrain de football. Ce plateau multisports correspond un besoin de la jeunesse liziotaise et son emplacement stratégique en fera un lieu d'activité très accessible, visible et déterminant pour la vie des jeunes liziotais.

Afin de réaliser ce projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter une subvention au niveau de l'Agence Nationale du Sport.



QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal a approuvé le compte rendu de la réunion de conseil municipal en date du 15 mars 2022. Il a été répondu à une question de M. Pascal BOURY sur les délibérations liées à la demande de subvention liée au plateau multisports. (Subvention départementale 30 % au titre du P.S.T. – 10 % au titre de l'Agence Nationale du Sport).
- Dans le cadre de l'accueil des bébés nés en 2020, 2021 et 2022, un arbre sera planté pour chaque enfant né au cours de cette période.
- Il sera acquis une autolaveuse auprès du groupe «Pierre LE GOFF».
- Suite aux différents vols au niveau de l'atelier municipal et du car scolaire qui stationne au niveau de la salle socio-culturelle, il est envisagé la mise en place d'une caméra sur la façade de l'insectarium.
- M. Yann JONDOT, Ambassadeur du Handicap, sera présent à Lizio le jeudi 12 mai 2022 afin de réaliser un état des lieux de l'accessibilité du centre bourg.
- Une étude est menée auprès d'ORANGE au sujet du standard téléphonique de la mairie.
- La formation PSC1 aura lieu en juin 2022.
- Le conseil municipal a pris connaissance de la délibération de la communauté de communes «De l'Oust à Brocéliande Communauté» au sujet de la modification des statuts.
- Le centre bourg fera l'objet d'une visite de conseil de l'organisme «Villes et Villages Fleuris» le 31 mai 2022.

